
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015 -650 DU 16 DECEMBRE 2015
accordant la nationalité béninoise à **Madame**
Ayinkamiye Inès GASARABWE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu** le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-196 du 03 juillet 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;
- Vu** le décret n° 2014-245 du 04 avril 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** la requête en date du 08 février 2012 de Madame Ayinkamiye Inès GASARABWE et l'ensemble des pièces produites ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances des 02 et 03 septembre 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : La nationalité béninoise est accordée à **Madame Ayinkamiye Inès GASARABWE**, de nationalité rwandaise, née le 14 septembre 1983 à Kigali (Rwanda), de Edouard GASARABWE et de Immaculée MUSABEYEU.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'application du présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.-

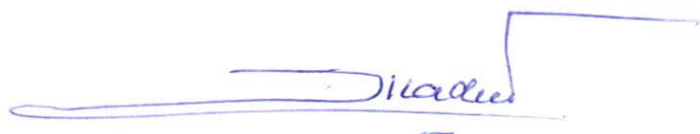
Fait à Cotonou, le 16 décembre 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



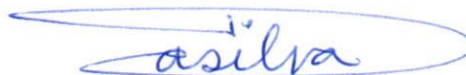
Dr Boni YAYI.-

Le Ministre des Affaires Etrangères,
de l'Intégration Africaine, de la
Francophonie et des Béninois de
l'Extérieur,



Saliou AKADIRI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des Droits de l'Homme,



Martine Evelyne A. da SILVA-AHOUANTO

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; CS 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; SGG 2 ; MAEIAFBE 2 ; MJLDH 8 ; Autres
Ministères 26 ; Ambassade du Bénin/Rwanda 2 ; DACP/MJLDH 6 ; S.G.E.G.CONB 2 ; DCCT 2 ; UAC-ENA ; FADESP
3 ; Intéressée 1 ; DAN 5 ; JORB 1.

